



## Service après vente piscine

Par **JULIAH**, le **04/03/2010** à **18:40**

Bonjour,

Nous avons fait poser une ligne de flotaison en carrelage en juillet 2009, il y a 2 semaines nous nous sommes aperçus que l'émail des carreaux part laissant apparaître la pâte rouge du carreau.

Le pisciniste qui a été informé et devait venir ne s'est toujours pas manifesté. Je vais lui envoyer une lettre recommandée AR mais quels sont les termes juridiques que je peux mettre dans cette lettre.

merci par avance

JULIAH